

Divorce—Loi

● (1250)

M. le Président: Je déclare la motion rejetée.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, avec le consentement unanime de la Chambre, je propose que le vote qui vient d'être pris s'applique également à l'amendement que propose d'apporter à la motion n° 9 la députée de Mount Royal (M^{me} Finestone), à la motion n° 13, inscrite au nom du député de Burnaby (M. Robinson), et à la motion n° 36.

M. Hnatyshyn: N^{os} 30 et 36.

M. Gray (Windsor-Ouest): N^{os} 30 et 36? Je crois qu'il nous faudra mettre aux voix séparément la motion principale, soit la motion n° 9.

M. le Président: Est-on d'accord?

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je ne suis pas sûr que l'opposition se soit consultée. Toutefois, il est toujours possible de renverser le vote sur la motion principale, la motion n° 9, inscrite au nom du ministre de la Justice (M. Crosbie). Si l'opposition se prononce sur la motion principale en supposant qu'elle sera rejetée, il ne sera alors pas nécessaire de tenir un autre vote. Je demande simplement aux partis d'opposition si cette proposition leur agréée et si nous pouvons nous épargner un autre vote.

M. le Président: J'ai l'impression que cette affaire se décidera par le vote par oui ou non sur la motion principale. Par conséquent, le vote porte maintenant sur l'amendement que l'on propose d'apporter à la motion n° 9.

Je suppose qu'il est clair que nous parlons de l'amendement à la motion du ministre de la Justice (M. Crosbie), inscrit au nom de la députée de Mount Royal (M^{me} Finestone), qui devrait être rejeté selon le même vote qui vient d'être enregistré pour la motion n° 3A?

Des voix: D'accord.

M. le Président: M^{me} Finestone, appuyée par M. Gauthier, propose:

Qu'on modifie le projet de loi C-47 concernant le divorce et les mesures accessoires, à l'article 11, en insérant immédiatement après le mot «charge» à la première ligne de la motion, les mots

«et le conjoint».

(La motion de M^{me} Finestone, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 183)

POUR

Députés

Allmand	Gauthier	Murphy
Althouse	Gray	Nicholson
Angus	(Windsor-Ouest)	(Trinity)
Axworthy	Guilbault	Nunziata
Berger	(Saint-Jacques)	Nystrom
Blackburn	Heap	Orlikow
(Brant)	Hopkins	Parry
Blaikie	Hovdebo	Pépin
Boudria	Jewett	Prud'homme
Caccia	Kaplan	Riis
Copps	Marchi	Robichaud
Deans	McCurdy	Robinson
de Corneille	McDonald	Rodriguez
Finestone	(Broadview-Green-	Rompkey
Foster	wood)	Skelly
Gagliano	Mitchell	Waddell—42.

CONTRE

Députés

Andre	Graham	Nicholson
Attewell	Greenaway	(Niagara Falls)
Beatty	Grisé	Nickerson
Bertrand	Gurbin	Nielsen
Blenkarn	Hamelin	Nowlan
Boyer	Hamilton	Oberle
Brightwell	Hardey	O'Neil
Brisco	Hawkes	Paproski
Browes	Hees	Peterson
Cadieux	Hicks	Pietz
Caldwell	Hnatyshyn	Plamondon
Cardiff	Holtmann	Porter
Champagne	Hudon	Price
(Saint-Hyacinthe-Bagot)	James	Ravis
Clark	Jelinek	Redway
(Yellowhead)	Johnson	Reid
Clark	(Bonavista-Trinity-	Ricard
(Brandon-Souris)	Conception)	St. Germain
Collins	Kempling	St-Julien
Comeau	Kilgour	Schellenberg
Cooper	Landry	(Nanaimo-Alberni)
Corbett	La Salle	Scowen
Crosbie	Lawrence	Siddon
(Saint-Jean-Ouest)	Layton	Sparrow
Crosby	Leblanc	Speyer
(Halifax-Ouest)	Lesick	Stackhouse
Crouse	Lewis	Stevens
Darling	MacDonald	Stewart
Daubney	(Kingston et	Tardif
Della Noce	les Îles)	(Charlesbourg)
Desjardins	MacDougall	Taylor
Dick	(Timiskaming)	Thacker
Dorin	MacKay	Towers
Edwards	Maily	Tremblay
Epp	Martin	(Québec-Est)
(Provencher)	Masse	Tremblay
Fennell	Mayer	(Lotbinière)
Ferland	Mazankowski	Tupper
Fontaine	McDermid	Turner
Forrestall	McGrath	(Ottawa-Carleton)
Fraleigh	McInnes	Vankoughnet
Fretz	McKinnon	Weiner
Friesen	McKnight	Wilson
Gagnon	McLean	(Swift Current-
Gass	Minaker	Maple Creek)
Gervais	Moore	Witer—121.
Gormley	Murta	

M. le Président: Je déclare la motion rejetée.

Le vote suivant porte donc sur la motion n° 9, inscrite au nom du ministre de la Justice (M. Crosbie). M. Crosbie, appuyé par M. Hnatyshyn, propose: